



« Vous donner la parole et la faire entendre »

PLÉNIÈRE DU 4 OCTOBRE 2017

Nouvelles saisines



Projet du Port Atlantique La Rochelle

Port Atlantique La Rochelle a saisi volontairement la CNDP de son projet d'infrastructure comprenant 4 opérations d'aménagement à réaliser de 2019 à 2025. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre du projet stratégique du port. Leur coût total s'élève à 80M€. Afin de permettre l'association du public, la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable dont le suivi sera assuré par M. Claude Renou avec l'appui de M. Jean-Louis Laure.

[+] [En savoir plus](#)

Projet « Aquind » d'interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni

RTE et Aquind ont saisi la CNDP de leur projet d'interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni. L'interconnexion électrique se fera par un câble sous-marin (180km) et par une liaison terrestre souterraine entre le point d'atterrage et le poste de transformation (40km). Une double liaison souterraine en courant alternatif à 400KV permettra de rejoindre le poste RTE de Barnabos. Le coût prévisionnel est de 1,4 milliard d'euros et la mise en service est prévue en 2023. Le projet fera l'objet d'une concertation préalable dont le suivi sera assuré par M. Laurent Demolins avec l'appui de M. Bernard Fery.

[+] [En savoir plus](#)



Documents stratégiques de façade

Les documents stratégiques de façade (DSF) font partie des plans et programmes de niveau national pour lesquels la CNDP doit être saisie. L'objectif d'un DSF est de garantir la protection de l'environnement, de prévenir les conflits d'usages et de dynamiser l'exploitation du potentiel maritime français tout en respectant les spécificités locales. Bien que l'élaboration des DSF s'appuie sur un processus de concertation déjà engagé avec les parties prenantes, il est indispensable d'associer le public. La CNDP a ainsi décidé de l'organisation de 4 concertations préalables, une pour chaque façade. Ces concertations seront organisées sous l'égide de garants : M. Marc d'Aubreby et M. Jean-Michel Stievenard (Manche Est-Mer du Nord) ; M. Jean-François Helas et M. Bruno de Tremiolles (Nord Atlantique-Manche Ouest) ; Mme Sylvie Haudebourg et M. Sébastien Cherruau (Sud Atlantique) et Mme Cécile Chery et M. Jean-Claude Ruyschaert (Méditerranée). Leur coordination sera assurée par la CNDP.

[+] [En savoir plus](#)

Projet de révision du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Normandie

À la demande de la Préfète de la région Normandie, la CNDP a désigné M. Gérard Pasquette comme garant de la concertation préalable. Il aura l'appui de M. François Nau.

[+] [En savoir plus](#)

Débats publics



Projet minier de la Montagne d'Or en Guyane



Projet de nouvelle liaison routière entre la commune de Saint-Pierre et

M. Roland Peylet présidera la commission particulière chargée de l'animation du débat public sur le projet de la Montagne d'Or. Mme Claude Brévan, M. Victor Bantifo, M. Eric Hermann, M. Jean-Claude Mariema et M. Yunaluman Thérèse composeront la commission particulière.

[+] [Désignation du président](#)

[+] [Désignation des membres](#)



Révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie

M. Jacques Archimbaud a été désigné président de la commission particulière chargée de l'animation du débat public. Mme Miveda Abbed, Mme Isabelle Jarry, M. David Chevallier et M. Jacques Roudier ont été désignés membres.

[+] [Désignation du président](#)

[+] [Désignation des membres](#)

Le col de Bellevue, dite « Route des Géraniums », à La Réunion

La CNDP a désigné Mme Renée Aupetit, Mme Dominique de Lauzières, M. Daniel Guérin, M. Edmond Lauret et M. Janil Vitry, membres de la commission particulière chargée de l'animation du débat public.

[+] [Désignation des membres](#)

Concertations préalables



Projet d'accès fluvial direct Port 2000 Le Havre

Le document de concertation élaboré par le maître d'ouvrage a été considéré



Projet « South Transit East Pyrénées » d'interconnexion gazière entre la France et l'Espagne

La Commission a considéré le document de

comme suffisamment complet pour permettre l'ouverture de la concertation préalable. Celle-ci commencera le 20 octobre et se déroulera jusqu'au 29 décembre 2017.

[+] [En savoir plus](#)



Projet EolMed de ferme pilote d'éoliennes flottantes au large de Gruissan

Sur demande du garant de la concertation préalable, la CNDP a décidé de réaliser une expertise complémentaire sur l'impact visuel du projet et la qualité des photomontages réalisés.

[+] [En savoir plus](#)

concertation élaboré par le maître d'ouvrage suffisamment complet pour permettre l'ouverture de la concertation préalable. Celle-ci commencera le 21 novembre 2017 et se déroulera jusqu'au 23 janvier 2018.

[+] [En savoir plus](#)

TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ

LES PROJETS EN DÉBAT

Port de Dunkerque : nouveaux bassins portuaires CAP 2020
Participez du 18 septembre au 22 décembre 2017



Après une riche journée préparatoire le 19 septembre, le débat public sur le projet du Port de Dunkerque a été officiellement lancé le 28 septembre. Près de 400 personnes étaient présentes lors de la réunion d'ouverture.

La suite du débat s'annonce riche : la CPDP a prévu plus de 70 rencontres en présentiel et utilise, pour la première fois, la nouvelle plateforme de participation en ligne de la CNDP : participons.debatpublic.fr

CONSULTER LE SITE DU DÉBAT

GARANTS DE LA CONCERTATION

Formation des garants



Les 16 et 17 octobre et les 9 et 10 novembre, la CNDP organise deux séminaires de formation à destination des garants inscrits sur la liste nationale. L'objectif des séminaires est de mettre l'accent sur les aspects pratiques, la mise en situation et le savoir être d'un garant de la concertation. Des garants « historiques » apporteront leurs témoignages et des jeux de rôle sont prévus afin de mettre les nouveaux garants en situation.

[CONSULTER LA LISTE NATIONALE DES GARANTS](#)

AUTRES ACTUALITÉS

Objets connectés et applications numériques en matière de santé



La CNDP organise, en partenariat avec le SGMAP, un atelier citoyen sur les objets connectés et les applications numériques en matière de santé. Le comité de pilotage (COFIL) s'est réuni à deux reprises, les 14 et 22 septembre, pour définir les critères d'échantillonnage du panel de citoyens et préparer le parcours de formation. Les citoyens seront en effet formés pendant deux week-ends, les 18 et 19 novembre et les 9 et 10 décembre 2017. À l'issue du dernier week-end, ils rédigeront un avis répondant à la question suivante : « Les objets connectés et les applications numériques contribuent-ils à préserver et à améliorer la santé de tous et de la même façon pour tous ? ».

Quel rôle pour les citoyens dans l'élaboration et l'application de la loi ?

Afin d'enrichir les travaux du groupe de travail sur « la démocratie numérique et les nouvelles formes de participation citoyenne », une consultation citoyenne sur la manière de promouvoir la participation des citoyens dans la vie politique est organisée

par l'Assemblée nationale à partir du 9 octobre. Afin de garantir la neutralité du processus de consultation et d'en valider la méthodologie, un comité scientifique de trois personnes a été constitué : Mme Emilie Frenkiel, M. Daniel Lebègue et M. Christian Leyrit.

PARTICIPER

AGENDA



Colloques, manifestations, évènements

2 octobre - 12 novembre 2017

MOOC sur la participation du public dans le champ environnemental

[En savoir plus et s'inscrire](#)

25 octobre 2017

Présentation des résultats du « baromètre de la démocratie locale numérique »

[En savoir plus et s'inscrire](#)

20 octobre 2017

Le président de la CNDP interviendra dans un colloque organisé par le Conseil d'État sur le thème : « les grands investissements publics »

[En savoir plus et s'inscrire](#)

1-4 novembre 2017

Décider ensemble organise un voyage d'études au Québec. Parlementaires, journalistes, universitaires, collectivités, administrations d'État, entreprises et représentants des civic tech sont invités à participer

[En savoir plus et s'inscrire](#)



Cette lettre d'information est publiée en licence Creative commons cc-by 2016 Commission nationale du débat public, à partager librement. L'iconographie (photos) est cc-by CNDP sauf : la photo du projet d'interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni est cc-by RTE ; la photo des Documents stratégiques de façade est cc-by MTES ; la photo du projet de Montagne d'Or est cc-by Guyane & 1ère ; la photo de la Programmation pluriannuelle de l'énergie est cc-by Armin Küelbeck ; la photo du Port du Havre est cc-by HAROPA ; la photo du projet « STEP » est cc-by TIGF ; icônes GPL Oxygen Icons, Web Design Creatives et Oliver Scholtz.

La loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations transmises. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant à exercer auprès de la CNDP. Sauf opposition écrite de votre part, ces informations pourront être communiquées à des tiers dans le strict cadre des missions de l'établissement.

Directeur de la publication : Christian Leyrit

Commission nationale du débat public - 244, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - France